



## DESCRIPTIF DE POSTE

♦**Intitulé du poste :** Maître-nageur sauveteur

♦**Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Sportive

Cadre d'emplois : Educateur des APS

♦**Définition du poste :**

Encadre et enseigne les activités physiques et sportives. Assure la surveillance et la sécurité des activités. Accueille et oriente le public.

♦**Missions principales :**

- Inscrit son intervention au sein du projet pédagogique /organisation
- Adapte son intervention en fonction des publics, des niveaux et capacités d'apprentissage
- Repère les niveaux de pratique pour organiser les groupes de niveau
- Surveille les publics
- Vérifie le matériel de secours
- Déetecte les anomalies des matériels
- Effectue les opérations de maintenance habituelle (matériel pédagogique)
- Applique et fait appliquer la réglementation
- Prend les initiatives en cas d'urgence
- Pratique les gestes de premier secours
- Renseigne et conseille le public sur les APS et l'utilisation du matériel
- Repère les comportements à risque, dialoguer et réguler les conflits
- Développe et entretient de bonnes relations avec les différents utilisateurs

♦**Compétences requises :**

- Connaissance du cadre réglementaire et juridique des activités sportives
- Ingénierie pédagogique (techniques et outils pédagogiques)
- Notions de psychologie, anatomie, développement moteur
- Principes de la communication
- Méthodes d'observation et d'évaluation (indicateurs)
- Connaitre les différentes procédures de mise à disposition du matériel
- Connaitre les dispositifs de sécurité et le POSS (plan d'organisation de la surveillance et des secours)
- Connaître et appliquer les différents gestes de secourisme
- Techniques de négociation, médiation et gestion des conflits

## Pôle des Ressources Humaines

- Autonomie
- Encadrement et animation d'activités sportives
- Accueillir et orienter le public
- Renseigner le public sur les activités sportives et l'utilisation du matériel
- Médiation des conflits, être parfois ferme / intransigeant

### ♦ Qualités et aptitudes requises :

- Ponctualité et investissement
- Maitrise de la pédagogie
- Aptitude physique à sauver un usager en difficulté (noyade)
- Etre volontaire et force de proposition
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens du relationnel
- Bonne condition physique

### ♦ Conditions d'exercice :

- Temps de travail de 35 heures hebdomadaires
- Horaires irrégulières avec une amplitude variable en fonction des besoins de service
- 35 jours de congés annuels
- Travail 1 sur 4 weekends

### ♦ Moyens :

#### ♦ Relations hiérarchiques :

N+1 : Responsable de secteur piscine  
N+2 : Responsable de service

#### ♦ Relations fonctionnelles :

- Internes : Service municipaux
- Externes : DDASS, DDJS, etc.

### ♦ Diplômes et permis obligatoires :

BEESAN/ BPJEPS AAN ou diplômes équivalents (à jour de ses révisions)

### ♦ Catégorie (active/sédentaire) :

sédentaire